

Ruedi Schatz

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Tätigkeitsbericht / Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege = Rapport des activités / Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage**

Band (Jahr): - **(1979)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ruedi Schatz

Le dimanche 13 mai 1979, Ruedi Schatz se tuait, victime d'un accident de canoë. La nouvelle nous ébranla tous profondément. Cet événement tragique représente une perte immense pour la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, car son président dévoué possédait à profusion tout

l'idéalisme, toute l'énergie et tout le pouvoir de persuasion qui sont si nécessaires à qui veut obtenir des résultats dans le domaine de la protection du paysage.

Pour Ruedi Schatz, la sauvegarde du paysage représentait bien plus qu'un fait politique de première importance. Il ressentait la destruction et l'uniformisation de notre paysage, de notre patrie, comme une véritable souffrance. Tenter d'entraver cette évolution représentait pour lui la véritable raison de vivre sans laquelle toute existence paraît vide et désespérée. Mais Ruedi Schatz était toujours plein d'espoir et croyait toujours discerner une chance même dans les situations les plus difficiles et les plus compliquées. Plus qu'aucun autre il connaissait le caractère fragmentaire et limité des activités humaines. Malgré tout, ou peut-être pour cette raison même, les «limites du possible» l'ont toujours fasciné et défié, dans sa profession, dans les charges publiques qu'il exerçait et dans sa vie privée. Malheureusement il a fallu qu'il soit, à sa manière, la victime de cette fascination.

Sa grande carrière d'alpiniste trouvait un prolongement dans son engagement public en faveur de la protection du paysage. Ruedi Schatz fut le premier président et co-fondateur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, créée en 1970 sous le patronage du Président de la Confédération d'alors, H. P. Tschudi. Grand spécialiste des questions de protection du paysage, il avait également des connaissances approfondies en matière économique et financière, toutes qualités qui en faisaient un collaborateur et un conseiller irremplaçable pour notre Fondation. Une telle diversité de dons est rarement le fait d'une seule personne. De plus, Ruedi Schatz était digne de foi, comme seuls le sont ceux qui agissent comme ils parlent. Cet homme d'affaires n'oubliait jamais son idéal personnel et lui gardait une fidélité inébranlable, ce qui conférait à son activité en faveur de la protection du paysage, de la nature et du patrimoine une crédibilité incontestable. Jamais on n'aurait pu discerner dans ses démarches la quête de popularité, auprès des électeurs par exemple ou de ses collègues du Conseil national. Il ne pensait qu'à son objectif. Et c'est justement cela qui lui valait le profond respect de ses adversaires politiques eux-mêmes. Ruedi Schatz était membre des commissions préparatoires pour les nouvelles lois sur l'aménagement du territoire et l'aide aux universités ainsi que de la Commission pour le réexamen de certains tronçons de routes nationales. On faisait souvent appel à lui comme expert dans des affaires particulièrement délicates, comme ce fut le cas lors de la préparation de la loi Furgler par exemple. Ruedi Schatz ne se contentait jamais de rejeter quelque-chose. Il proposait toujours des solutions de rechange propres à promouvoir vraiment les intérêts de la population indigène. La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement et du paysage s'appliquera à poursuivre l'oeuvre du défunt et continuera à consacrer tous ses efforts en faveur de la protection du paysage dans l'esprit qui était le sien.